



La
Nature
prend soin de nous.

Prenons soin d'elle.

22 avril

Journée de
l'environnement
dans l'administration
publique

**Ensemble, nous
pouvons préserver la
beauté et la diversité
de notre planète,
un geste à la fois.**

La nature nous offre de l'air pur, de l'eau potable, des aliments nutritifs et des paysages magnifiques. Elle régule le climat et nous procure des ressources indispensables. En retour, il est de notre devoir de la protéger. Chaque petit geste compte : consommer de manière responsable, participer à des initiatives de science citoyenne, gérer notre territoire avec soin et respecter les habitats naturels.

Geste 1 – Profiter de la nature sans laisser d'empreinte

Préservons la nature en minimisant notre impact : emportons nos déchets, restons sur les sentiers balisés pour réduire l'érosion et le piétinement des végétaux et observons les animaux à distance. Évitions de cueillir des plantes, de ramasser des souvenirs comme des pierres ou de nourrir les animaux. Laissons la nature intacte pour que d'autres puissent en profiter. En respectant cette règle, nous contribuons à la préservation des habitats naturels.

Geste 2 – Signaler ses observations et contribuer à améliorer les connaissances sur la biodiversité du Québec

La science citoyenne est une manière fantastique de soutenir les biologistes. Participons à des *bioblitz* ou [utilisons des applications pour signaler nos observations de la faune et de la flore, dont les espèces exotiques envahissantes](#). Ces données sont précieuses pour les chercheurs et les aident à suivre la santé des écosystèmes. Par notre contribution, nous devenons des acteurs clés de la conservation.

Geste 3 – Réduire les interventions sur son terrain

Limitons les travaux et préservons des zones naturelles pour offrir des habitats à la faune locale. Malheureusement, plusieurs activités humaines et les changements climatiques peuvent constituer des menaces pour la biodiversité, comme la destruction des milieux humides¹, l'étalement urbain, la pollution et l'exploitation des ressources. Par exemple, entre 2010 et 2020, environ 30 000 hectares de milieux humides ont été détruits, ce qui représente une perte importante pour les habitats et pour les espèces fauniques et floristiques.

Geste 4 – Privilégier les espèces indigènes

Les abeilles pollinisent 70 % des cultures mondiales, y compris les fruits, légumes et noix que nous consommons chaque jour. Sans elles, notre alimentation serait bien moins variée. En aménageant un jardin avec des fleurs adaptées aux abeilles, nous contribuons à leur préservation tout en profitant d'un espace extérieur coloré et vivant. En choisissant des plantes locales, nous soutenons les pollinisateurs et la biodiversité, par exemple la lavande et la menthe.

1. [La forêt démythifiée : mythes et réalités sur les coupes forestières et la déforestation](#) | Gouvernement du Québec

Geste 5 – Diminuer sa consommation pour prendre soin de la nature

Nos choix de consommation ont un impact direct sur la biodiversité. Réduisons notre empreinte écologique en diminuant notre consommation ou en choisissant des produits locaux et durables. Optons pour des produits écoresponsables et certifiés, comme les aliments biologiques ou les [produits forestiers qui proviennent de forêts gérées de façon responsable](#). Pour vérifier la fiabilité de plusieurs certifications, nous pouvons utiliser l'application [Le Décodeur](#), qui nous aide à mieux comprendre les logos et à faire des choix éclairés. En adoptant ces pratiques, nous soutenons des modes de production respectueux de l'environnement et nous contribuons à la conservation de la biodiversité.

Geste 6 – Protéger nos plans d'eau

À la sortie d'un plan d'eau ou avant la visite d'un nouveau plan d'eau, il est important de prendre des précautions pour éviter de propager des espèces exotiques envahissantes d'un site à un autre. Découvrons des conseils pratiques en consultant le dépliant [Nettoyer pour ne pas propager](#) et trouvons une station de nettoyage via l'[Atlas de l'eau](#) et le portail [Forêt ouverte](#). Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs y propose des cartes interactives. Si nous considérons qu'une nouvelle station serait nécessaire, n'hésitons pas à demander à notre municipalité de participer au [programme Stations de nettoyage d'embarcations](#) du Ministère qui finance l'installation ou la réfection de telles stations.

